



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 23 septembre 2024

45 élus présents (59 en exercice, 6 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget »

BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE HABSHEIM (401/7.5/2479B)

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le changement climatique, préservation des espaces naturels et du développement de l'agriculture durable, Mulhouse Alsace Agglomération lance chaque année un appel à projets auprès des communes et des associations de l'agglomération pour élaborer un programme d'actions annuel prévisionnel. Celui-ci recense les projets prévus sur l'année en cours qui peuvent être soutenus par Mulhouse Alsace Agglomération, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM).

m2A est engagée de longue date dans ce dispositif puisqu'elle s'est dotée d'un plan de gestion de l'espace rural et périurbain en 2010. De plus, l'agglomération a fait le choix d'aller au-delà de la simple animation territoriale du GERPLAN et de subventionner les actions menées dans ce cadre à hauteur de 20%.

Suite à l’approbation du programme d’actions 2024 par le Conseil d’Agglomération lors de sa séance du 15 avril 2024, il est proposé au Bureau d’approuver le versement, qui interviendra en une fois après réception de l’ensemble des pièces justificatives, de subvention suivante :

Maître d’ouvrage	Action	Montant total HT	Taux m2A	Montant aide m2A	Thème concerné
Asso. Arboriculteurs Habsheim	Achat de matériel pour la modernisation d'un atelier de jus de fruits - Acquisition d'une centrifugeuse	29 167 €	20%	5 833 €	Verger

- L’association « Syndicat des Arboriculteurs Habsheim » est une association de droit local fondée en 1935. Ses statuts actuellement en vigueur datent du 30 mars 1958. Elle a notamment pour objet de favoriser le développement et l’amélioration de la culture fruitière, viticole, horticole sur toute l’étendue du territoire de la commune de Habsheim. Les moyens pour y parvenir sont variés et incluent une dimension pédagogique de connaissance et de sensibilisation à l’environnement (cours, conférences démonstrations pratiques) mais également la fourniture aux membres de jeunes arbres, la lutte contre les maladies des arbres fruitiers ou encore la mise à la disposition des sociétaires des appareils que pourrait acquérir la société et la recherche des moyens aptes à assurer aux sociétaires un débouché à leur production fruitière.

Via son projet inscrit au programme du GERPLAN consistant en l’acquisition d’une centrifugeuse, l’association entend offrir un débouché à la transformation des fruits récoltés par les membres et augmenter la capacité de production.

Cette acquisition s’inscrit dans l’action « valorisation des fruits par la modernisation d’ateliers artisanaux de transformation » prévue par le dispositif GERPLAN dont les associations à but non lucratif peuvent être bénéficiaires. Le montant de l’aide versée par Mulhouse Alsace Agglomération s’élève à 5 833 €.

Le montant total des aides versé par Mulhouse Alsace Agglomération s’élève à 5 833 € et est prévu au budget primitif 2024 :

Chapitre 204 – Nature 2041411 - Fonction 70
 Service gestionnaire et utilisateur 401
 Ligne de crédit n° 25099 - Biodiversité Agri. Communes

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve le versement des aides pour un montant de 5 833 €, à condition que les maîtres d'ouvrage respectent le règlement de subvention de Mulhouse Alsace Agglomération,
- autorise le Président ou son représentant à établir et signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

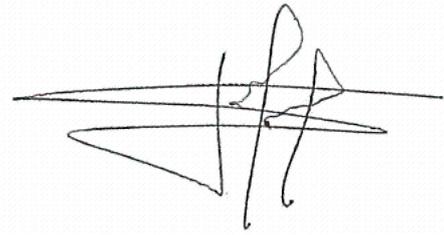
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN